

Nous vous remercions d'être toujours présents à cette nouvelle journée de mobilisation.

En cette journée de commémoration, le 8 mai 1945 marque une date importante, c'est la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

C'est devenu le rituel du samedi, un rappel des recommandations dans le contexte actuel :

Nous avons le droit de manifester mais continuons à prendre soins les uns des autres, merci de respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires.

Notre mobilisation est citoyenne, nous respecterons les personnes et les biens, nous ne jetterons rien sur la voie publique.

Nous respecterons notre ville Dammartin-en-Goële.

Nous remercions la Gendarmerie qui assure notre sécurité avec efficacité et discrétion.

Comme la semaine dernière nous vous donnerons la parole. Pour toutes celles et tous ceux qui sont peut-être ici pour la première fois. Je vous rappelle qui nous sommes, c'est important de le faire.

Nous avons créé notre Collectif Dammartinois pour l'éthique et la transparence suite à la condamnation du Maire élu, il y a 10 mois, à l'inéligibilité. Il a été condamné parce que les comptes de sa campagne n'ont pas été déposés, ce qui met en cause la sincérité même du scrutin de l'an dernier : sans comptes de campagne, il est impossible de vérifier si cette campagne s'est déroulée honnêtement et légalement.

De ce fait, et parce que cette liste a été élue, nous avons réclamé sa démission et cela d'autant plus que l'ancien maire a accusé son directeur de campagne d'être responsable de ce délit.

Or qui était son directeur de campagne ? Monsieur CLAVIER, le nouveau maire.

C'est une situation inacceptable, une situation qui manque d'éthique et de transparence.

Nous ne pensions pas alors que le manque de transparence était aussi profond que ce que nous découvrons depuis :

- sur les bénéfices prévisionnels de l'aménageur,
- sur les avenants à la convention non signés et qui font perdre des millions au budget communal,
- sur l'augmentation inexplicable - en tout cas inexpiquée - des dépenses de fonctionnement,
- sur la gestion budgétaire de la zone de santé et tant d'autres dossiers.

Ce manque de transparence nous a fait croire, vous a fait croire, à des finances saines pendant la campagne électorale.

Tout cela pour nous augmenter les impôts foncier de façon exorbitante 10 mois plus tard.

Des difficultés financières d'un côté, mais assez d'argent pour que la municipalité installe une nouvelle caméra ici, place des Prieurs. Ils ne nous proposent pas de date pour nous recevoir mais ils pensent à nous surveiller. Le maire est ainsi informé en direct du nombre que nous sommes, s'il ne nous entend toujours pas au moins il nous voit !

Soyons sympas, tournons-nous vers la caméra et levons la main pour faire un petit coucou au maire. Et on crie notre colère aussi, au cas où il y aurait un micro avec la caméra.

Aujourd'hui encore, nous sommes obligés d'investir la place des Prieurs suite au vote par la liste majoritaire au Conseil municipal de l'augmentation irresponsable de la taxe foncière.

Une augmentation qui va mettre en difficulté celles et ceux qui souffrent déjà de la crise de notre bassin d'emploi, l'un des plus touchés de France par les conséquences de la pandémie.

Mais rappelons-nous que cette augmentation n'est pas une abstraction, elle relève d'une décision prise par des personnes qui ont été élues par une toute petite minorité de Dammartinois, 14 % environ du corps électoral compte-tenu de la très forte abstention de l'an dernier.

Cela devrait les conduire à beaucoup plus de modestie et d'écoute sur les décisions qu'ils prennent et qui ont un tel impact sur le quotidien des Dammartinois.

Le Conseil municipal est une entité qui peut paraître abstraite, mais ce sont des femmes et des hommes qui sont derrière cette institution et qui sont chacun personnellement responsables de leurs actes et de leurs votes.

Qu'ils prennent donc leurs responsabilités, je vais vous dire qui a voté l'augmentation de la taxe foncière avec Vincent Clavier,

Ils sont à l'origine de notre colère :

- Véronique Havel, François Venne, Micheline Rivet, Gérard Stemmer, Hanane Sbai, Michel Nadji, Marilyn Le Corre.
- Angèle Van Dorpe, Valérie Turlier, Olivier Grino, Cédric Benit, Corinne Martinez, Fabrice Charvet, Sylvana Delaforge, José Esposito, Nathalie Desnoues, Lydie Elie

Aujourd'hui ils sont coresponsables de l'augmentation du taux de la part communale de l'impôt foncier. Ce sont eux qui ignorent et méprisent les inquiétudes des Dammartinois.

Ils doivent respecter leurs engagements donnés lors de la campagne électorale, quand ils affirmaient que les finances étaient saines. Jamais, ils n'ont évoqué d'augmentation des impôts. Nous ont-ils menti consciemment pour voler nos votes ?

Ce sont eux qui après avoir ruiné Dammartin-en-Goële, veulent ruiner les Dammartinois !

Dans la newsletter de la mairie que certains viennent de recevoir, le maire dit "j'ai reçu en mairie des représentants de collectifs et les administrés qui ont demandé à me rencontrer".

Je ne sais pas de quel collectif et de quels administrés parle le maire.

Y a t-il de bons collectifs et bons administrés que l'on reçoit et de mauvais Dammartinois que l'on méprise ?

A ce jour, Nous n'avons pas été reçus alors que c'est notre collectif qui organise ces rassemblements, qui s'exprime depuis le début, et que notre pétition a recueilli plus de 1.400 signatures, à l'heure où je vous parle.

Le maire n'a toujours pas répondu à notre premier courrier ni à notre second. Nous n'avons même pas été contacté.

Devant ce mutisme assourdissant, nous venons d'écrire au sous-préfet pour lui demander d'organiser une médiation afin que les Dammartinois puissent se faire entendre à Dammartin-en-Goële.

Nous avons également interpellé le député de la circonscription.

Avec les signatures papier et les signatures en ligne, ce sont donc plus de 1.400 Dammartinois qui demandent :

- la suppression de l'augmentation des impôts,
- des explications sur les erreurs qui ont conduit la ville à cette situation,
- un audit indépendant des comptes de la commune
- des explications sur les bénéfices prévisionnels de l'aménageur et les millions perdus par la ville parce que certains avenants n'ont pas été signés,
- la démission du Conseil municipal.

La newsletter du maire envoyée hier soir n'apporte aucune réponse . Le maire évoque qu'un nouveau budget va être présenté au Conseil municipal et ce sera, écrit-il "sur la base d'un taux de la part communale de la taxe foncière revu à la baisse".

Un taux encore une fois revu à la baisse ? Après le doublement de la taxe, le maire a fait une vidéo où il promettait une augmentation de 40 %, finalement, avec ses co-listiers ils ont voté une augmentation de près de 62 % et non les 40 % qui étaient déjà inacceptable.

Le maire promet donc de continuer les soldes et de faire un autre taux. On est où ?

À chaque nouveau Conseil municipal il propose que le taux baisse !

S'il peut baisser, pourquoi l'avoir augmenté ainsi ?

Avec ce maire il n'y a jamais d'explications, chaque décision est plus opaque et moins transparente que la précédente. Ce n'est plus possible ! Tout cela n'est pas sérieux !

- Continuons à nous mobiliser pour obtenir des explications sur la situation financière.
- Continuons à nous mobiliser pour un audit indépendant des finances de la commune.
- Continuons à nous mobiliser pour qu'on nous explique les bénéfices prévisionnels astronomiques de l'aménageur, multipliés par trois ces dernières années.
- Continuons à nous mobiliser pour savoir pourquoi la ville a perdu 3 millions d'euros que l'aménageur n'a pas versés parce qu'un avenant à une convention n'a pas été signé.
- Continuons à nous mobiliser pour faire annuler cette augmentation des impôts.
- Continuons à nous mobiliser pour qu'ils démissionnent tous.

Vous avez été nombreux à exprimer le souhait qu'on organise une marche à travers Dammartin.

Pour pouvoir le faire, Il faut que nous puissions organiser un service de sécurité d'une vingtaine de personnes.

Nous avons besoin de vous, nous avons besoin d'être plus nombreux au comité d'organisation et pour la sécurité de nos mobilisations.

Nous serons chargés de protéger les carrefours et canaliser le défilé. Tous les noms seront déclarés à la préfecture.

Si une vingtaine de personnes nous rejoignent afin d'organiser cette sécurité, nous pourrons obtenir l'autorisation de former un cortège sur la voie publique et de garantir ainsi le bon déroulement de notre manifestation dans 15 jours, le samedi 22 mai.

Merci de venir près des tables vous inscrire pour la sécurité du cortège.

Mais avant, si la situation demeure inchangée, nous vous donnons rendez-vous samedi prochain le 15 mai, même heure, même endroit.

Aujourd'hui, ce sont les Dammartinois qui parlent

Faites du bruit , faites vous entendre !! !Aujourd'hui, la parole est à nous.

Comme la semaine dernière, celles et ceux qui veulent s'exprimer sont les bienvenus au micro, je vais passer parmi vous.

Le rassemblement est officiellement terminé. On remet ça samedi prochain à 15h si nous n'avons pas obtenu satisfaction.

On continue amicalement et dans le respect des règles sanitaires. Avec Yasmine et sa chanson.

Dammartin-en-Goële, le 8 mai 2021